

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE 1^{ER} GRADE DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

Un concours sur titres est ouvert par le Département des Hauts-de-Seine, en vue de pourvoir :

- 5 postes à la Pouponnière Paul Manchon

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE MARDI 31 MARS 2026

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE LE MARDI 5 MAI 2026

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent faire acte de candidature, les personnes :

- titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants ou titulaires d'un titre ou diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le Code général de la fonction publique, notamment par les articles R.325-10 et suivants ;
- de nationalité française ou ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- jouissant de leurs droits civiques, n'ayant pas de mentions portées au bulletin n°2 de leur casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- en position régulière au regard du code du service national français et notamment, pour les candidats âgés de moins de 25 ans, qui doivent être en capacité de fournir le certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ;
- en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont ils sont ressortissants ;
- remplissant les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions.

Le dossier de candidature à ce concours est téléchargeable sur le site du Département :
<https://recrutement.hauts-de-seine.fr/les-concours-du-departement>

Il devra être accompagné :

- d'un curriculum vitae détaillé mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
- de la copie du diplôme d'Etat certifiée conforme à l'original, ou des titres ou diplômes équivalents ;
- d'une copie lisible recto-verso du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française en cours de validité ou d'un certificat de nationalité émis par le pays d'origine ;
- le cas échéant, de l'état signalétique des services militaires ou une copie conforme de ce document, ou, pour les candidats âgés de moins de 25 ans, du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ;
- d'une demande d'admission à concourir dans laquelle le candidat indique l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle.

L'ensemble de ces documents devra être envoyé **au plus tard le mardi 31 mars 2026** :

de préférence par courriel à concoursfph@hauts-de-seine.fr

ou par courrier à :

Hôtel du Département
PRHSI/DRH/SEC
« Concours FPH »
57 rue des Longues Raies – 92731 Nanterre Cedex

Pour tous renseignements complémentaires,
veuillez contacter Alice KARPOV : akarpov@hauts-de-seine.fr

N.B. : La nomination des candidats reçus sera subordonnée à l'examen du bulletin n°2 de leur casier judiciaire pour les candidats de nationalité française ou du document équivalent de l'Etat dont ils sont ressortissants pour les autres candidats.